

Driver's Manual

Bienvenue
à bord

LeasePlan





Un seul et même numéro
pour toutes vos requêtes

0800 845 650

servicecenter.ch@leaseplan.com

Sommaire

- 4 Bienvenue à bord
- 5 Driver Contact Center LeasePlan
- 6 Carte carburant/Travel Card
- 7 Entretien/réparations
- 8 Véhicule de remplacement/location
- 9 Retrait/changement des pneus
- 10 Règlement des accidents/
sinistres
- 11 Ce que LeasePlan fait pour vous
- 12 Pannes
- 13 Restitution du véhicule
- 15 Application mobile
LeasePlan

Bienvenue à bord

Merci d'avoir choisi LeasePlan pour vos déplacements. Afin de faciliter l'utilisation de votre véhicule d'entreprise, nous souhaitons dans cette brochure répondre aux principales questions que vous vous posez peut-être concernant l'utilisation de votre véhicule LeasePlan. Vous trouverez des informations et des détails complémentaires sur notre [application mobile](#) ou sur notre site www.leaseplan.com.



Remarque importante

Veillez comparer les services proposés avec ceux figurant dans le contrat de prestations de services conclu entre votre employeur et LeasePlan (Suisse) SA. Notez que les prestations mentionnées dans le contrat sont les seules dont vous pouvez bénéficier.

À votre service 24 heures sur 24

En cas de panne, d'accident, de vol, de perte de documents ou autres incidents, l'assistance LeasePlan 24h/24 est à votre disposition par téléphone à toute heure et se fera un plaisir de vous aider.

Assistance LeasePlan 24h/24 (national)

0800 845 625

Assistance LeasePlan 24h/24 (international)

+41 44 746 64 77

Autres numéros de téléphone importants

N° d'appel d'urgence (UE et CH) 112

Police (CH) 117

Ambulance (CH) 144

Pompiers (CH) 118

Informations trafic (CH) 163

LeasePlan Driver Contact Center

Un seul et même numéro de téléphone pour toutes vos requêtes. N'hésitez pas à nous contacter directement au numéro ci-dessous en précisant la date de rendez-vous que vous souhaitez pour le prochain entretien ou la réparation de votre véhicule.

Le Driver Contact Center prend en charge toute l'organisation.

Vous pouvez bénéficier, sur demande, de notre service d'enlèvement et de restitution du véhicule. Si vous avez besoin d'un véhicule de courtoisie (payant), nous serons ravis d'en mettre un à votre disposition.



Contactez-
nous

0800 845 650

servicecenter.ch@leaseplan.com

Vous avez également la possibilité de réserver votre visite à l'atelier à l'aide du formulaire que vous trouverez sur notre site Internet.



Carte carburant/ Travel Card

Faites de vos déplacements un plaisir, sans transporter d'argent liquide. La carte carburant sert également de carte d'identification pour les prestations suivantes:

- entretien et réparations chez votre partenaire agréé
- service pneus chez un partenaire agréé LeasePlan (Suisse) SA
- réparation suite à un sinistre chez un partenaire carrosserie LeasePlan (Suisse) SA

Votre numéro de référence ou de contrat à 6 chiffres (commençant par 5 ou 9) figure également sur votre carte carburant/Travel Card LeasePlan. Veuillez le mentionner lors de chaque prise de rendez-vous.

Si la prestation « carte carburant » est incluse dans votre contrat, vous recevrez une carte carburant de la compagnie pétrolière pour laquelle vous avez opté. Vous pourrez ainsi payer votre carburant de façon dématérialisée, à l'aide de votre carte carburant/Travel Card. Entrez votre code PIN ainsi que le kilométrage actuel du véhicule.



Perte/vol de votre Travel Card
(durant les heures de bureau)

+41 44 746 63 12

Entretien/réparations

Chaque conducteur est responsable de son véhicule.

Veillez effectuer des contrôles réguliers de la pression des pneus, ainsi que des niveaux d'huile et de liquide de refroidissement. Assurez-vous que les profils de vos pneus ont la profondeur minimale requise par la loi et contrôlez-les régulièrement pour vous assurer qu'ils ne sont pas endommagés.



Contactez-nous

Pour prendre un rendez-vous en vue d'une intervention, n'hésitez pas à contacter notre Driver Contact Center.

0800 845 650

servicecenter.ch@leaseplan.com



En cas de prise de rendez-vous sans passer par notre Driver Contact Center, veuillez procéder de la manière suivante :

Au moment de la prise de rendez-vous, signalez que vous êtes le conducteur d'un véhicule LeasePlan et que LeasePlan (Suisse) SA est le destinataire de la facture. Veuillez également indiquer votre numéro de référence ou de contrat à 6 chiffres.

Votre Travel Card vous permet d'effectuer, aux frais de LeasePlan (Suisse) SA, les interventions requises par le fabricant auprès du partenaire agréé de la marque de votre choix (à l'exception des dommages de carrosserie et des bris de glace). Par principe, les interventions confiées au partenaire agréé requièrent une autorisation. Pour obtenir cette autorisation, veuillez contacter le **044 746 63 77**.

Les interventions n'étant pas incluses dans le plan d'entretien ainsi que les interventions spéciales (contrôles avant départs en vacances, contrôles hiver, été ou printemps, contrôles de la climatisation, etc.) ne sont pas prises en charge par LeasePlan (Suisse) SA. Les périodicités d'entretien prescrites par le constructeur du véhicule doivent être impérativement respectées, faute de quoi LeasePlan (Suisse) SA ne pourra faire valoir ses droits à la garantie ou à la garantie de complaisance. Les éventuels entretiens et réparations doivent impérativement être réalisés avant expiration des délais de garantie et de services gratuits.

Vous trouverez la liste de nos partenaires pour les entretiens et les réparations sur www.leaseplan.com.

Véhicule de remplacement/ location

Grâce à notre service « VÉHICULE DE REMPLACEMENT/ LOCATION », nous veillons à ce que vous restiez mobile à tout moment.

Votre Travel Card (avec la fonction carte carburant) est également valable pour un véhicule de remplacement/ location. Dans ce cas, lorsque vous vous approvisionnez en carburant, veuillez indiquer le kilométrage « 0 ».

Vous avez besoin d'un véhicule de location?

Vous pouvez en réserver un très facilement en nous contactant par téléphone ou par e-mail. Qu'il s'agisse d'une solution temporaire jusqu'à la livraison de votre nouveau véhicule, d'un véhicule de remplacement pendant la réparation de votre véhicule ou d'un véhicule de location journalière pour vos collaborateurs, nous serons ravis de traiter votre réservation.

Numéro de téléphone **0800 845 645**

E-mail **carrental@leaseplan.ch**

Retrait/ changement des pneus

Pour le retrait, le changement et l'entreposage des pneus, veuillez vous adresser exclusivement aux partenaires pneus de LeasePlan (Suisse) SA. Notez que seuls des pneus de la dimension d'origine peuvent être montés.

Vous trouverez la liste des partenaires pneus sur notre site ([sous-menu: "Ma voiture en LLD" -> "Entretien & Réparations"](#)).



À noter

Au moment de la prise de rendez-vous, signalez que vous êtes le conducteur d'un véhicule LeasePlan et que LeasePlan (Suisse) SA est le destinataire de la facture. Veuillez également indiquer votre numéro de référence ou de contrat à 6 chiffres.

Les coûts additionnels ne figurant pas sur la liste des frais pris en charge seront facturés au client leasing.

Les pistolets de gonflage des pneus au gaz (gonflage à l'azote, par exemple) ne sont pas autorisés.

Vous trouverez nos partenaires entretien et pneus sur notre [application mobile](#) ou sur www.leaseplan.com.

Gestion des accidents/sinistres

Que faire en cas d'accident ?

1. Etablissez un rapport écrit de l'accident en remplissant le constat européen d'accident. Notez les coordonnées complètes des personnes impliquées dans l'accident et des témoins.
Demandez-leur de vous présenter leurs papiers d'identité.
2. Faites signer le constat européen d'accident par les personnes impliquées dans l'accident.
3. Si les circonstances de l'accident ne sont pas claires, insistez pour que la police intervienne. En cas de dommages corporels, il est impératif d'appeler la police. Notez le nom du fonctionnaire de police et le service auquel il est rattaché.
Avisez-nous de l'accident par téléphone et envoyez-nous dans les deux jours le constat européen d'accident dûment rempli, ou un avis de sinistre LeasePlan. Vous pouvez le remplir par voie électronique sur www.leaseplan.com ou simplement le renvoyer par e-mail à insurance@leaseplan.ch.
4. En cas d'accident impliquant deux automobilistes, le constat européen d'accident doit être intégralement complété et dûment signé. Si le sinistre n'implique pas un tiers (p. ex. collision avec un pilier de béton), il vous suffit de remplir intégralement l'avis de sinistre de LeasePlan.
5. Ne faites jamais réparer le véhicule sans avoir consulté préalablement LeasePlan (Suisse) SA. LeasePlan est seul habilité à donner l'ordre de réparation. Notre service de gestion des sinistres vous apporte une assistance rapide et efficace. LeasePlan Assistance enregistre votre avis de sinistre par téléphone 24 heures sur 24.
Assistance LeasePlan 24h/24 (national) 0800 845 625
Assistance LeasePlan 24h/24 (international) +41 44 746 64 77

Si les circonstances du sinistre ne sont pas claires, l'assurance ainsi que LeasePlan se réservent le droit d'exiger des informations supplémentaires écrites. Veuillez par ailleurs consulter attentivement les instructions figurant au verso du constat européen d'accident.

Ce que LeasePlan fait pour vous

Si votre véhicule est encore **en état de marche fonctionnement** après l'accident, nous vous indiquons notre partenaire carrosserie le plus proche avec lequel vous pourrez, si nécessaire, convenir immédiatement d'un rendez-vous. Présentez votre Travel Card ou votre carte carburant.



Contactez-nous

0800 845 650

servicecenter.ch@leaseplan.com

Si votre véhicule **n'est plus en état de marche fonctionnement**, nous chargeons un service de remorquage de le transporter vers le partenaire carrosserie le plus proche. Notre propre service de véhicules de location s'occupe de fournir un véhicule de remplacement pour la durée de la réparation.



Contactez-nous

0800 845 625

Assistance LeasePlan 24h/24 (international) [+41 44 746 64 77](tel:+41447466477)

Avant la réparation, nous examinons en premier lieu le devis. La remise en état du véhicule ne peut se faire sans notre accord. Si nécessaire, nous faisons appel à un expert automobile.

En cas de dommages impliquant des tiers, nous nous chargeons, en outre, de communiquer les informations à votre assureur en responsabilité civile.

Pannes

1. Allumez vos feux
2. Placez le triangle de signalisation (au moins à 50 mètres du véhicule immobilisé et au moins à 100 mètres sur autoroute)
3. Quittez la zone dangereuse
4. Contactez le service d'assistance LeasePlan



Appelez-nous

0800 845 625

Assistance LeasePlan 24h/24 (international) [+41 44 746 64 77](tel:+41447466477)

En cas d'urgence, prenez contact avec LeasePlan Assistance. Ce service est à votre disposition 365 jours par an, 24h/24. LeasePlan vous fournit un service de dépannage dans toute l'Europe (à l'exception des pays non autorisés par le Bureau national suisse d'assurances, voir la liste ici : www.nbi.ch).



À noter

Pour le dépannage, composez exclusivement le numéro d'appel de l'Assistance LeasePlan . C'est la condition pour que l'intervention d'assistance. La prise en charge ultérieure des frais n'est pas possible. Pour connaître les prestations de services fournies par l'Assistance LeasePlan, veuillez vous reporter aux conditions générales de vente.

Restitution du véhicule

Que devez-vous faire ?

Règle générale :
vous devez restituer le véhicule dans son état d'origine.

Check-list

- Clés du véhicule, double des clés, clé de secours
- Permis de circulation
- Carnet d'entretien/carnet d'entretien numérique : imprimé concernant le dernier entretien
- Manuel constructeur
- Autres garnitures de pneus/roues
- Roue de secours/Tire Mobility Set (kit de dépannage)
- Accessoires livrés avec le véhicule : système de navigation, coffre de toit, porte-vélos, etc.
- Equipement de secours (cric, clé démonte-roue, triangle de signalisation trousse de premiers secours)

Veillez retirer tous vos effets personnels.

Pour éviter d'avoir à payer des frais supplémentaires, veuillez faire annuler le permis de circulation et restituer le véhicule désimmatriculé.

Les véhicules sont à restituer dans leur état d'origine; cela signifie que tous les ajouts non contractuels montés après livraison doivent être retirés.

Tous les véhicules sont à restituer en bon état, c'est-à-dire sans dommages excédant l'usure normale correspondant au kilométrage parcouru.

Si la carrosserie du véhicule est endommagée, il convient de la faire réparer avant restitution ou d'en aviser LeasePlan.

Les dommages acceptés, résultant de l'utilisation normale du véhicule, n'entraînent pas de frais pour vous.

Après la restitution du véhicule, un expert indépendant procèdera à un état des lieux.

Vous trouverez des informations détaillées concernant l'évaluation des dommages

dans les «LeasePlan Fair Wear & Tear Guidelines». Si vous n'y avez pas accès à nos lignes directrices, vous pouvez les consulter dans notre [application mobile](#) ou sur www.leaseplan.com.

Prêt pour la restitution ?

Veillez remplir le formulaire pour la restitution du véhicule sur notre site ([sous-menu: "Ma voiture en LLD" -> "Restituez votre voiture"](#)) afin de nous informer de la restitution souhaitée.

Vous vous êtes habitué à votre véhicule de leasing et souhaitez continuer de rouler avec ?

C'est possible!

Informez-nous de votre souhait sur notre site ([sous-menu: "Ma voiture en LLD" -> "Rachetez votre voiture"](#)) via le formulaire en ligne.

Application mobile LeasePlan

Tout ce que vous devez savoir sur votre véhicule de leasing est désormais accessible à tout instant via notre application mobile. Une fois connecté, vous avez accès à des informations exclusives, pour une utilisation de votre véhicule en toute tranquillité.

Votre accès sécurisé vous fournit

- des détails concernant votre véhicule (contrat, prises de carburant, sinistres, etc.)
- tous les numéros de téléphone de service de LeasePlan (Suisse) SA utiles
- l'emplacement des garages ou stations-services les plus proches
- l'assistance routière
- les déclarations de sinistre en ligne
- des conseils en cas de sinistre, d'entretien, de changement de pneus, etc.
- et bien plus encore ...

L'application mobile LeasePlan est disponible dans [l'App Store \(iPad/iPhone\)](#) et dans [Google Play \(Android\)](#). Il ne vous reste plus qu'à la télécharger.



LeasePlan

LeasePlan (Schweiz) AG
Baslerpark | Baslerstrasse 60
8048 Zürich
T. +41 44 746 63 63
E. info.ch@leaseplan.com

The world-leading fleet and
vehicle management company

www.leaseplan.com